

# LE PATRIOTE

200 frs

*Méfiez-vous  
de l'homme nu  
qui vous  
propose  
sa chemise.*

Hebdomadaire d'informations, d'analyses et d'opinions

Coopération Congo-France

## DENIS SASSOU N'GUESSO SATISFAIT DE SA VISITE D'ETAT À PARIS

Avec plus de 30% de parts du marché congolais, la France qui a investi plus de 3 milliards d'euros au Congo en 2011, reste son premier partenaire économique. Autant dire l'importance stratégique du séjour que vient d'effectuer le président de la République, Denis Sassou N'Guesso à Paris. Au cours de celui-ci, le Chef de l'Etat a eu un tête-à-tête avec son homologue François Hollande à l'Elysée. Il s'est également entretenu avec le président de l'Assemblée nationale, certains membres du gouvernement français et d'autres personnalités politiques ainsi qu'avec les chefs d'entreprises. Il a terminé son séjour français par la rencontre avec la diaspora congolaise.

☞ 2



## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCT ENTRE PRESSIONS ET AMBITIONS

☞ 12

## OUVERTURE D'UNE AGENCE CENTRALE DE LA BCH À POINTE-NOIRE

☞ 6

## UN NOUVEAU COMMANDANT DE L'ANAC POUR L'AÉRODROME DE NKAYI

☞ 7

Biens mal acquis

## LA FRANCE JETTE BAS LE MASQUE

☞ 3



## LE GÉNÉRAL BLAISE ADOUA RAPPELÉ À DIEU

Parti au Maroc pour un contrôle médical, comme il le fait depuis peu, le général Blaise Adoua a rendu l'âme le dimanche 14 avril 2013 à Rabat. La nouvelle de sa mort a été ressentie comme un coup de tonnerre dans un ciel serein.

On retiendra du général Adoua son professionnalisme, son courage, sa loyauté et le sens du devoir. Ceux qui l'ont côtoyé disent qu'il était un homme affable, discret et intelligent. La biographie expresse de l'homme le témoigne si éloquemment.

☞ 12

## L'HARMONISATION DE LA POLITIQUE PHARMACEUTIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE LA CEMAC

☞ 9

## LE JOURNAL LE GLAIVE TRADUIT EN JUSTICE POUR DIFFAMATION...



Un perroquet qui parle trop fini par perdre son bec, dit un adage populaire. L'éditeur du journal « Le Glaive » qui ne sait où commence sa liberté et où elle s'arrête a fini par être traduit en justice pour diffamation. Ce canard a déjà fait l'objet d'une suspension et de plusieurs rappels à la loi par le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc).

☞ 11

## Coopération Congo-France

## DENIS SASSOU N'GUESSO SATISFAIT D'UN SÉJOUR FRUCTUEUX ET BÉNÉFIQUE À PARIS

Avec plus de 30% de parts du marché congolais, la France qui a investi plus de 3 milliards d'euros au Congo en 2011, reste son premier partenaire économique. A la faveur de sa visite d'Etat en France, le président de la République, Denis Sassou N'Gouesso qui a eu un tête-à-tête à l'Élysée avec son homologue François Hollande, se dit satisfait en faisant le bilan de son séjour à Paris. Le chef de l'Etat congolais qui s'est également entretenu avec le président de l'Assemblée nationale, des membres du gouvernement français et d'autres personnalités politiques, ainsi qu'avec les chefs d'entreprises et la diaspora congolaise, déclare que tous les contacts ont été fructueux et bénéfiques.

**A**u sujet de la diversification des partenaires économiques, Denis Sassou N'Gouesso a déclaré le 12 avril à l'aéroport de Maya-Maya à son retour de Paris, qu'elle n'est pas une entorse au maintien des relations privilégiées avec les partenaires traditionnels du Congo dont la France reste le premier, avec plus de 130 filiales et succursales d'entreprises actives. La percée chinoise en Afrique qui n'épargne pas le Congo n'est pas un handicap pour les relations économiques entre la France et le Congo. Le chef de l'Etat a affirmé que le Congo entretient « de vieilles relations avec la France et d'anciennes relations avec la

Chine. Nous ne voyons pas pourquoi une rencontre avec l'un ou l'autre de nos partenaires pouvait causer de problèmes. Notre récent contact avec le Medef a montré que les liens économiques se tissent entre le monde des affaires du Congo et celui de Paris et qu'il y a une réelle volonté des entrepreneurs français à investir au Congo. Il y a des nouvelles pistes, de nouveaux contacts ».

Se réjouissant des résultats de ses différents contacts avec les personnalités politiques et les acteurs économiques dont le Mouvement des entreprises de France (Medef), le président de la République s'est dit satisfait



Le président Denis Sassou N'Gouesso face à la presse

d'avoir eu des contacts fructueux. Car, sa visite d'Etat s'est très bien passée, et il « n'a pas senti qu'il y avait un problème ».

Pour illustrer la synergie entre le Congo et ses différents partenaires économiques dont la France, il rappelle que l'attribution des marchés est régie par des textes et se fait selon les règles soutenues par les institutions financières internationales. « Les marchés sont soumis aux appels d'offres

qui se déroulent de façon transparente. Mais, nous sommes ici à l'aéroport de Maya-Maya. Nous reconstruisons l'aéroport sur un financement chinois. L'entreprise qui construit l'aéroport est une entreprise chinoise. Une entreprise française contrôle les travaux. La partie de l'aéroport qui est terminée est gérée par une entreprise française. Il n'y a aucun mal à cela. Les travaux de construction de la route Pointe-Noire-Brazzaville sont réalisés sur fonds chinois par une entreprise chinoise et sont contrôlés par une entreprise française. Le barrage d'Imboulou était construit sur fonds chinois par une entreprise chinoise. Le contrôle a été effectué par une société allemande. Les autres travaux sont attribués aux Congolais suivant une réglementation connue, transparente. Personne n'est lésé ».

Réagissant à la mort de Margaret Thatcher, le président Denis Sassou N'Gouesso qui l'avait rencontrée alors qu'il était président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, se

souvent qu'elle a été une grande personnalité politique ayant marqué son temps et qui avait la force de ses convictions. Elle défendait ses opinions avec autorité. Par voie de conséquence, sa mort est une grande perte. « Je me souviens d'un entretien avec elle à Londres quand j'étais président en exercice de l'OUA, je faisais le tour du monde pour obtenir les sanctions économiques contre l'Afrique du sud. Je crois avoir fait toutes les capitales d'Europe. Je suis allé en Asie et en Amérique. Elle m'avait bien reçu. Nous avons eu une discussion très ouverte au cours de laquelle je lui ai demandée de soutenir l'Afrique sur les questions d'Apartheid pour l'application des sanctions économiques contre l'Afrique du sud, elle m'a répondu en disant monsieur le président pourquoi voulez-vous détruire une économie qui marche. Je lui ai demandé à quel prix cette économie marche-t-elle ? C'était un grand caractère ». La conclusion du président de la République.

Ernest Otsouanga

## PLAIDOYER CONVAINCANT DU CHEF DE L'ETAT DEVANT LE MEDEF

Avant même d'attendre les résultats concrets sur le terrain, des commentateurs rompus aux questions bilatérales au plan international présentent déjà le récent voyage du président Denis Sassou N'Gouesso en France comme l'un des plus aboutis. En effet, aux plans politique comme économique, le Chef de l'Etat a rencontré auprès de ses interlocuteurs une obligeance particulière qui traduit de leur part un regain d'intérêt pour le Congo. Ce sentiment, particulièrement fort, est surtout légitimé par la qualité de l'entretien que le Chef de l'Etat a eu avec le gotha français de l'entrepreneuriat regroupé au sein du Mouvement des Entreprises de France qui revendique 750.000 adhérents. Ce qui laisse augurer de bonnes perspectives en termes de présence plus accrue des investisseurs français dans notre pays. Pourvu que l'administration congolaise se débarrasse à temps de ses tares épinglées par Doing Business.

**L**e plaidoyer présidentiel devant les grands patrons français en faveur des conditions attractives qu'offre aujourd'hui le Congo s'est déroulé dans un climat sans équivoque. On a même eu la nette impression que le Chef de l'Etat prêchait les convertis. Tant non seulement une bonne partie des grands entrepreneurs présents à la rencontre avaient déjà une idée précise de ces conditions, pour s'être rendus à Brazzaville afin de tâter le terrain mais également en raison de la durée de cette réunion ayant excédé le temps prévu.

Quand on connaît l'esprit tatillon du protocole en matière d'agenda présidentiel et celui des patrons de grandes entreprises européennes pour lesquels le temps c'est de l'or, on mesure parfaitement l'engouement de ces derniers pour le Congo. Il n'est pas excessif en conséquence d'avancer que séduits par les conditions présentées actuellement par notre pays, les patrons français n'ont pas voulu quitter la salle conformément à l'horaire établi tant que leur soif de tout savoir jusque dans les moindres

n'était pas encore éteinte.

## Un dossier en béton

Le Chef de l'Etat a réussi à faire passer le souffle dans la salle d'autant que son exposé était assis sur un dossier plus que consistant. Mieux, on dirait même qu'il était en béton tant il résume les efforts remarquables déployés par le pays depuis quelques années et qui ont abouti à la mise en place des conditions permissives solides pour un véritable envol économique. Ainsi, par exemple, dans moins de trois ans en principe pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une incongruité doit être corrigée. Le port maritime de Pointe-Noire sera relié à Brazzaville par route, en l'occurrence la nationale 1. Le Congo est l'un des rares pays au monde à posséder un port maritime non relié au reste du pays par voie carrossable. On imagine déjà l'importance de l'augmentation du volume des échanges des biens à l'intérieur et avec l'extérieur qui sera rendu possible grâce à cette route qui fera sauter un verrou essentiel au développement économique du pays. Par ailleurs, lorsqu'on songe que

cette route devra connecter à terme ce port maritime à Ouesso dans la Sangha à l'extrême nord du pays dont les activités cacoyères sortent progressivement de l'hibernation, il n'est pas besoin d'avoir fait Harvard pour comprendre que les perspectives économiques sont loin d'être sombres. Très bientôt, le débit sur internet connaîtra une amélioration fulgurante inhérente au déploiement de la fibre optique. Ce qui facilitera d'autant le travail des entrepreneurs dont les besoins de recueillir des informations ou de communiquer en temps réel sont pressants. Aux infrastructures physiques s'ajoute toute une architecture juridique conçue pour protéger les investissements étrangers et ipso facto rassurer leurs promoteurs.

## La balle dans le camp des membres du MEDEF

Ces conditions sont encore plus attrayantes surtout si par ailleurs on fait observer que le sous-sol congolais regorge des minerais importants. Il en est de même du sol dont la qualité est propice à l'agriculture industrielle. La position géographique du pays

quant à elle, est de nature à palier largement le handicap démographique dont on pourrait imputer le Congo.

Un tel tableau peut difficilement laisser de marbre un opérateur économique désireux de développer ses affaires. Encore moins les membres du Medef qui connaissent depuis quelque temps un climat économique plutôt morose dans leur pays. Investir au Congo peut apparaître pour eux comme une aubaine. Ils pourraient y trouver un second souffle pour la relance de leurs activités. Les opportunités que présente notre pays font que chacun en fonction de sa branche d'activité en mesure de trouver chaussure à son pied dans l'industrie, le commerce et les services.

A la suite de la brillante intervention du Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Gouesso, la balle se situe à présent dans le camp des opérateurs économiques qui se sont sans doute réjouis d'apprendre par la voix autorisée que le Congo est un pays ouvert à tous ceux, en dépit de leur origine, qui veulent y entreprendre et l'accompagner dans ses efforts vers un véritable développement.

Des préjugés commençaient, en effet, à voir le jour en raison du renforcement des liens qu'entretient le Congo avec certains pays. Ce qui tendait à le faire passer comme exclusivement tourné vers un seul partenaire. Ils ont été balayés du revers de la main et les opérateurs économiques présents à la rencontre

se sont rendus compte que ce n'était que de la fiction.

## Le succès de Paris n'exonère pas

## l'administration des efforts

Cependant, le fait que la balle se trouve désormais dans le camp des entrepreneurs français ne saurait exonérer l'administration congolaise de tout effort indispensable pour être au niveau du débat lancé à Paris par le président de la République. Bien au contraire. Elle devra s'atteler à faire le point sur sa pratique de façon à éliminer des comportements et des textes surannés susceptibles de réduire à néant tout le capital de confiance que la mission a pu engranger lors de la rencontre avec le syndicat patronal français. Un toilettage semble donc nécessaire en vue de préparer l'arrivée éventuelle des entrepreneurs français qui répondront positivement à l'appel présidentiel.

Sur ce point, le rappeler serait en quelque sorte défoncer une porte ouverte dans la mesure où notre pays vient sévèrement d'être mis à l'index par "Doing business".

A ce sujet, les ministres dont les charges sont concernées par l'amélioration de l'image du Congo dans le cadre de sa position dans le classement de cette institution chapeauté par la Banque mondiale doivent personnellement s'impliquer dans ce travail. Il ne s'agit plus de dormir sur ses lauriers après Paris. On peut même dire que le plus dur commence.

Laurent Lepossi

Biens mal acquis

## LA FRANCE JETTE BAS LE MASQUE

**Ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui Biens mal acquis (BMA) n'est rien d'autre qu'un stratagème dont usent certains suppôts de la mafia occidentale pour inciter les populations des pays concernés à la violence politique à l'instar de ce qui s'est passé dans les pays arabes. Au-delà du discours officiel sur les BMA, ces orfèvres de la médianse redoutent plutôt les changements en cours au Congo, marqués par la volonté de tisser des rapports plus humanisés et équilibrés entre les Etats et la diversification des partenaires au développement. La surpolitisation ou la surmédiation de cette affaire montre que le but recherché est bel et bien ailleurs.**

Il est de notoriété publique au Congo, que le pouvoir n'est plus au bout du canon, mais plutôt issu des urnes. Certains avocats et ONG qui ne l'ont pas encore compris et qui doivent rendre compte à leurs pourvoyeurs de l'utilisation de l'argent reçu, usent de moyens, même prohibés pour se faire valoir. D'où cette affaire des biens mal acquis montée de toutes pièces et en

nette contradiction avec le sacrosaint principe « du droit des peuples à l'autodétermination ».

Ce principe interdit à tout Etat de s'immiscer dans les affaires intérieures des autres Etats souverains. Le Congo, pays indépendant est un Etat démocratique et n'entend en aucune manière se détourner de cette option. D'ailleurs, le Chef de

l'Etat a plus d'une fois déclaré que la démocratie est irréversible dans notre pays. C'est pourquoi, tous les moyens indispensables à son épanouissement sont mis en œuvre pour la consolider et la faire avancer dans la bonne direction. L'affaire dite des biens mal acquis procède des manœuvres dilatoires orchestrées par les ennemis du Congo dont l'objectif principal est de saper les bases d'une démocratie apaisée et tolérante qui se met en place depuis le retour du Président Denis Sassou N'Guesso au pouvoir.

Les élections sont organisées aux dates constitutionnellement indiquées et avec l'apport de l'opposition qui intervient dans les commissions mises en place à cet effet. Mais l'Occident pense que cela ne suffit pas. Il faut faire partir certains Chefs d'Etat par la force en organisant des rebellions au seul motif qu'ils affament leur peuple. Le fait de ne s'attaquer qu'aux Présidents des pays membres de la CEMAC illustre le caractère sulfureux de cette fameuse affaire. Ces pays connaissent ces derniers temps une croissance et un développement digne d'éloges grâce à une gestion transparente des recettes pétrolières. Cette embellie qui profite largement au peuple par la modernisation des systèmes de santé, l'amélioration substantielle des salaires et des bourses,

la construction des écoles et routes, autant de réalisations qui ne peuvent qu'inquiéter d'autres pays, surtout ceux de l'Europe qui n'ont laissé au Congo qu'un modeste Palais du Peuple et une cinquantaine de kilomètres de route bitumée.

Les émirs du Qatar et bien d'autres pays achètent à tour de bras des hôtels de luxe, des immeubles dans les quartiers huppés de Paris et même des équipes de football, sans que cela n'émeuve personne. En revanche un Président africain ou son enfant qui en fait autant est livré à la vindicte populaire. C'est pourquoi, certaines personnes assimilent ce comportement des Occidentaux à un racisme rampant. Le hic, c'est que les Français ne se souviennent de cette affaire que lorsqu'un Président issu des pays d'Afrique Centrale entreprend un voyage dans l'hexagone ou à l'approche d'un événement majeur, comme les élections.

En effet, chaque jour qui passe édifie plus d'un Africain sur le réflexe colonialiste qui monte de temps en temps à la gorge des pays occidentaux.

Malheureusement leur campagne d'intoxication n'a jusqu'ici produit aucun effet d'entraînement dans les pays qui la subissent. Les populations qui ne sont pas dupes restent plutôt unies derrière leur Président.

Quoi qu'il en soit, la France n'ignore pas que cette affaire des biens mal acquis a démontré à plus d'un observateur averti sa fourberie et son mépris pour les

Chefs d'Etat d'Afrique noire. Comme chacun le sait, ces présidents n'ont pas acheté ces biens clandestinement en France. Ils ont constitué assurément des dossiers en bonne et due forme, comme l'exigent les procédures en vigueur dans ce pays. Ce qui signifie que ces biens ont été acquis avec l'aval des autorités locales qui n'avaient émis aucun doute sur l'origine des ressources.

Comment se fait-il que, plusieurs années après, certaines ONG instiguées par les services obscurs crient au voleur. Si tel est le cas, les Français qui ont encaissé l'argent généré par cette vente ou aidé les personnalités incriminées à acquérir un bien en France, sont dans ce cas d'espèce des complices. Ils devront aussi répondre de cette affaire dite des biens mal acquis.

Les Chefs d'Etat, victimes de cette cabale politico médiatique peuvent aussi ester en justice pour avoir été induits en erreur par les autorités compétentes de la France qui leur ont fourni des pièces administratives ayant permis l'achat desdits immeubles. Aux termes du droit, il faut entendre par complice celui qui, par aide ou assistance, facilite la préparation ou la consommation d'une infraction. En tout cas, l'affaire des BMA risquera d'ébranler aussi bien la classe politique que l'administration française qui n'est pas exempte de scandales financiers.

Patrick Yandza

## La scission consommée au sein du CADD-MJ

**Le bras de fer qui opposait le Pct au Cadd-Mj depuis la fin du 6<sup>ème</sup> congrès extraordinaire du Pct de 2011, a trouvé son épilogue dans une scission au sein même de cette organisation. Ceux qui militaient pour une autodissolution en vue de l'intégration dans la nouvelle organisation de jeunesse du Pct en création ont tenu leur congrès de dissolution. L'autre tendance a opté pour la création d'une structure politique indépendante du Pct, avec néanmoins un ancrage à la majorité présidentielle.**

Une espèce d'imbroglie et de désamour qui ne révèle pas encore toute son ampleur, semble s'être installée entre André Okombi Salissa, membre du bureau politique du Pct et ses camarades du secrétariat permanent de ce parti. En prenant la décision de tenir le 1<sup>er</sup> congrès extraordinaire départemental du Cadd-Mj de Brazzaville, préluce au prochain congrès extraordinaire de cette organisation, Okombi Salissa a amorcé le virage qui le conduira inévitablement à quitter le Pct pour diriger sa propre formation politique.

Déjà, la liberté de ton des membres qui lui sont restés fidèles au sein du Cadd-Mj vis-à-vis de certains membres du secrétariat permanent du Pct, en dit long sur les relations futures qu'il entretiendra avec ces mêmes dirigeants. N'empêche qu'il met toujours en avant le fait que le président Denis Sassou N'Guesso son mentor, reste le fondateur du Cadd-Mj.

Va-t-on pour autant se perdre en conjectures pour alléguer que le Pct ne s'y est pas suffisamment pris à temps pour le contraindre à mettre un terme au sponsoring et à l'animation du Cadd-Mj ?

Isidore Mvouba a mis fin aux activités du «Cercle des amis d'Isidore Mvouba» en sigle «CAIM», Pierre Moussa a fait de même avec l'association «Génération Pierre Moussa» et bien d'autres ont obtenu face aux résolutions du Parti en direction

de ses dirigeants. C'est une question de discipline et de volonté politique à moins d'avoir un agenda caché.

Au niveau du Rassemblement de la majorité présidentielle (Rmp), des partis politiques et associations à l'instar d'«Agir pour le Congo», le «Pôle des Jeunes Républicains» (PJR) se sont sabordés pour intégrer le Pct ; d'autres comme le «Club 2002 Pur», «le Mouvement pour la solidarité et le développement» (MSD) etc., se sont abstenus d'adopter la même démarche, sans que cela ne prête à polémique.

Sous d'autres cieux, les alliances, les mésalliances, les apparentements et les désapparentements sont monnaie courante en politique.

Pourquoi alors monter en épingle une situation qui, à notre avis relève de l'épiphénomène politique ?

Si d'aventure le Cadd-Mj se transformait en parti, il est à parier qu'il aura un programme à court, moyen et long terme, d'autant plus qu'on ne créerait pas une structure de ce genre pour se croiser les bras. Déjà, la tenue très prochaine des élections locales sera l'occasion toute indiquée pour tester son poids politique réel sur l'échiquier politique national.

Et ce poids politique sera déterminant pour la suite des événements.

Roger Pao

## La parabole de l'éléphant

### L'ESPÈCE DES LENDEMAINS

Jusque-là, mon grand-père ne m'a parlé de l'éléphant que sur le plan magico-religieux et légendaire, en me promenant dans le labyrinthe de ses croyances ancestrales ; jamais je n'ai soupçonné son côté naturaliste ou écologiste. Mais, ce soir là, il m'a longuement entretenu sur l'avenir de la terre, le destin des végétaux, eaux, animaux et des humains. Pointant du doigt un grand arbre qui domine le paysage à l'horizon, il m'a révélé que là, au milieu d'une vaste forêt primaire, on pouvait trouver toute sorte d'animaux, voici à peu près trente ans ; que derrière les cases, on pouvait observer des singes sauter et des oiseaux aujourd'hui disparus, occuper la cime des arbres ou voler à tir d'ailes, sans la moindre crainte. De nos jours, tout a disparu : ces oiseaux qui parcouraient diverses contrées par vagues au gré des saisons, ces troupeaux d'éléphants qui traversaient la route non loin du village de jour comme nuit en détruisant parfois des plantations de bananiers ou de canne à sucre... Tout se passe comme si aucune espèce ne traversera le temps.

Un moment, j'ai eu peur pour notre devenir : «*qu'advient-il à l'homme, si tout venait à disparaître* ? » C'est la question que je lui ai posée, avec dans un coin de la mémoire un grand souci pour les lendemains de l'humanité. Comme s'il lisait la réponse dans le disque doré du soleil qui réfléchissait ses derniers rayons derrière les hauts arbres, le vieil homme a fixé

longuement l'horizon et n'a dit mot. Puis, il s'est replié dans sa pièce d'homme pour en ressortir quelques instants plus tard, notamment au moment où le village commençait à porter son manteau noir.

A voix basse, il m'a confié que le monde depuis sa création, a connu de nombreuses mutations au cours desquelles des espèces entières ont disparu et d'autres sont nées ; d'autres encore ont survécu, certainement par la grâce des forces célestes qui commandent tout. Dans un langage tinté de mythologie et de religion, le vieux a soutenu que la tendance de toutes les régions du monde, est à la sauvegarde de l'environnement, en vue d'une vie plus naturelle, désencombrée des charges polluantes introduites par la modernité. Dans un tel contexte, des espèces qui entretiennent la forêt en la régénérant, sont à protéger contre vents et marées. Ici, l'éléphant occupe le premier rang de ces animaux qui ont conquis la société humaine, en raison de ses nombreux apports à la satisfaction des besoins de l'homme ; car, selon les époques et les nécessités du moment, il a parfois servi de bûcheron, de puissante machine de guerre, d'animal d'apparat, de machine agricole et de moyen de transport pour des ballades exotiques...

Le vieux a laissé entendre que son animal de prédilection a certainement d'autres offres inédites à faire à la nature, laquelle éprouve encore tant de besoins à satisfaire et tant de défis à relever...

Jules Débel

## LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU PCT ENTRE PRESSIONS ET AMBITIONS

Depuis son élection comme secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Ngolo fait face à l'intransigeance de l'opposition radicale sur les sujets d'intérêt commun. A cela s'ajoute la pression au sein de son propre parti née des humeurs au sommet et de l'indiscipline, de la peur de l'échec aux élections locales futures et de l'année blanche suite à la grève qui paralyse le secteur de l'éducation. Le débat sur la révision de la constitution, l'application des recommandations de la concertation de Dolisie, la restructuration en cours du parti, la création de l'organisation des femmes et de celle des jeunes étaient parmi les sujets sur lesquels Pierre Ngolo a ouvert son cœur aux journalistes au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 11 avril dernier à Brazzaville.

La concertation de Dolisie, sujet principal de cette rencontre, a suscité de nombreuses questions dont la plupart relèvent de la récente communication de l'opposition radicale, pour qui cette concertation est un échec. Battant en brèche l'argument de l'opposition radicale, Pierre Ngolo s'est interrogé sur le sérieux des hommes politiques qui aspirent à gérer la République. Il affirme qu'au nom des diplomates, la doyenne du corps diplomatique accrédité au Congo avait lu le mot de félicitation des diplomates pour la tenue réussie de cette concertation. Sauf si selon l'opposition radicale, la doyenne ne fait pas partie du corps diplomatique. Cette conception crée le doute sur le sérieux de notre opposition, a-t-il indiqué. Pour justifier la mobilisation aux assises de Dolisie, l'orateur rappelle que tous les partis ayant des élus locaux y ont participé à la concertation. Il s'étonne du fait que « trois partis n'ayant aucun élu, dont l'existence se résume aux interventions tapageuses sur les médias et qui pratique la politique de la chaise vide depuis Ewo, traitent les vrais démocrates de corrompus ». Ainsi, il décon-

seille aux Congolais de suivre « ces radicaux au poids politique hypothétique qui cherchent à discréditer les gens sérieux qui sont allés à Ewo et à Dolisie en âme et conscience ».

### Le Pct n'a pas peur de la transparence

Concernant le recensement administratif spécial recommandé par la concertation, l'orateur rappelle qu'il était une exigence de l'opposition radicale qui n'avait pu passer à Ewo en 2011. Pour lui, le rejet par l'opposition radicale des conclusions de Dolisie, relève de son solipsisme, une tendance à tout ramener à soi. Il dénonce la logique de cette opposition qui estime qu'une mesure n'est valable que si elle est prise par elle ou avec elle, oubliant qu'elle ne représente rien. Il s'agit d'une attitude qui conduit à la dictature et à la dérive. Concernant le report des élections locales au cas où le recensement ne s'achève pas à temps, Pierre Ngolo pense qu'il « va se gérer avec l'évolution de la situation et ne devrait pas se faire sans bouleverser le calendrier national. En cas de report, la classe



politique répondra ». Il souhaite que ce recensement soit un succès pour doter le Congo d'un corps électoral fiable qui confirmera la grandeur et la capacité de mobilisation du Pct. Ce sera l'occasion de se mesurer et prouver que le Pct n'a pas peur de la transparence, a-t-il déclaré.

### L'application des textes du CADD-MJ a mis Okombi en difficulté

Abordant la question sur la tension qui ne cesse de monter

entre le Comité d'action et de défense de la démocratie-Mouvement de jeunesse (Cadd-Mj), Pierre Ngolo rappelle qu'il a été créé en 1993 par le président du comité central du PCT, tandis que l'URFC et l'UJSC qui l'ont été bien avant se sont conformés aux décisions du congrès, instance suprême d'un parti.

Le secrétaire général du Pct reconnaît que chaque organisation est libre de se maintenir en vie ou de déclarer sa dissolution.

Dans ce cas, ses membres se fondent dans l'organisation de la jeunesse ou des femmes dont les congrès constitutifs sont imminents. « Celles qui se maintiennent en vie peuvent s'affilier à l'organisation naissante et leur lien avec le PCT par l'organisation ». Cependant, le Cadd-Mj peut dire que l'affiliation au Pct était contextuel, le contexte a changé, il proclame son autonomie. Mais il s'agit d'une contradiction interne qui devrait se gérer dans le cadre des textes qui organisent le Cadd-Mj. Quoi qu'il en soit, dit-il, il s'agit d'une question de principe et non de subjectivité. « L'exploitation des textes par les autres met Okombi en difficulté ». Pierre Ngolo ne s'oppose pas à la révision de la constitution, mais se réfère à l'intervention du président de la République sur un média pour dire que la question n'est pas à l'ordre du jour.

Concernant la grève des enseignants qui paralyse depuis plus d'un mois le secteur éducatif, le secrétaire général du Pct croit qu'il s'agit d'un message qu'il faut écouter, exploiter et étudier dans quelle mesure apporter la solution. C'est une forme d'expression démocratique qui exige que le gouvernement développe la concertation avec les enseignants et trouve la solution avec les acteurs afin de mettre un terme à la grève. Il ne tolère pas que ce mouvement d'enseignants fasse l'objet d'une récupération politicienne.

Ernest Otsouanga

### Préparatif du congrès des femmes du PCT

## LES SOUS-COMMISSIONS DÉJÀ À L'ŒUVRE

Prélude au congrès constitutif de la nouvelle organisation des femmes du Parti Congolais du Travail (PCT), le lancement des travaux préparatoires a eu lieu le 12 avril 2013, sous le patronage du secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo. A cette occasion, la secrétaire permanente chargée de la promotion de la femme, Esther Ahissou Gayama a rendu publics les noms des membres qui travailleront pendant près de deux semaines, dans les sous-commissions préparatoires et organisationnelles dudit congrès. Celles-ci débiteront leurs travaux dès le 15 avril 2013.

Le bureau de la commission préparatoire et d'organisation du Congrès constitutif de l'Organisation unique des femmes a pour présidente, Esther Ahissou Gayama. Les premiers et deuxièmes vice-présidentes sont Evelyne Tchichelle Moe Poaty et Jeanne Dambendzet. Le secrétaire en est Joseph Mbossa, tandis que Arlette Soudan Nonault et Blandine Loumandé assument respectivement les fonctions de premier et deuxième rapporteur. Les travaux préparatoires seront menés au sein de chaque sous-commission, et devront aboutir à des propositions précises d'ordre politique et organisationnel. Lesdits travaux dévolus aux aspects politiques se dérouleront au sein de trois sous-commissions à savoir : Politique, Mémoire et Historicité, Communication et Marketing. Ces différentes sous-commissions dirigées par Ida Victorine

Ngampolo, Jeanne Françoise Leckomba Loumeto et Emilie Ngoto auront pour missions, de restituer l'histoire du mouvement féminin au Congo et d'esquisser les axes fondamentaux de la nouvelle organisation.

Sur le plan organisationnel, les travaux seront repartis dans neuf sous-commissions que sont : les sous-commissions Organisation (présidée par Blanche Akouala), Relations extérieures (Chantal Apyolo), Logistique (Fernande Défoundoux Filla), Protocole et Cérémonie, Accueil et Hébergement. Il y a aussi les sous-commissions Communication du congrès dirigée par Sylvie Okabanda KaKy, Santé (Claire Assanga) Sécurité (Gisèle Elanga), Sensibilisation et Mobilisation (Antoinette Tsiéle Gambia olou) Représentation culturelle (Eugénie Opop).

Selon la présidente de la commission d'organisation, ont été

associées à ces travaux des personnes ressources, encore hors des rangs du PCT. « C'est vous dire l'importance que nous accordons à la prise en compte d'expérience réelles, afin de mieux asseoir nos fondamentaux » a déclaré Mme Esther Ahissou Gayama.

Dans son discours d'orientation, le secrétaire général du PCT, Pierre Ngolo a présenté la date du 12 avril 2013 comme un jour heureux, annonçant l'avènement de l'organisation unique des femmes du PCT, véritable fer de lance pour la lutte pour le progrès social, l'égalité et la justice chargé de mener les réflexions qui seront mises à la disposition du secrétariat permanent qui a son tour, les mettra à la disposition du congrès.

Un rappel : l'importance de la journée du 12 avril 2013 est qu'elle valide le processus recommandé par l'historique 6<sup>e</sup> congrès extraordinaire du Pct tenu le 11 juillet 2011, traduit par la dissolution de l'ancienne structure, l'URFC, en mai 2012. Cet événement constitue une étape décisive avant la tenue du congrès constitutif au congrès de la mise en place de la nouvelle organisation féminine.

Dominique Manga

## Océan du Nord

Pour tous vos déplacements sur l'axe Nord jusqu'à Ouesso par route.

Exigez Océan du Nord qui, depuis le 21 juin 2011, dessert tous les mardi, jeudi et samedi Boundji, Ewo et Kellé

A bord de ses luxueux bus, vous effectuez un excellent voyage.

### RESERVATIONS

24h00 avant le voyage

### CONTACTS

05 521 76 78 / 06 628 88 33 ou au 22 de la rue Bouenza, face CEG de la Liberté Talangaï - Brazzaville

## Océan du Nord

souhaite à tous un bon voyage

**Drame du 4 mars**

**DES HABITATIONS EN RÉHABILITATION  
DANS LES ZONES DU SINISTRE**

La reconstruction des maisons endommagées partiellement ou totalement lors du drame de Mpila avance à grande vitesse. Plus de 5 milliards de FCfa sont mis à la disposition de 17 entreprises qui s'activent déjà dans le deuxième et troisième périmètre à Ouenzé, Mpila et Talangai.

**L**e relogement des personnes dont les habitations ont été détruites lors des explosions de Mpila et le paiement de 25 millions de francs Cfa aux parents des 262 personnes qui y ont péri se poursuivent. 5000 logements seront construits à Kintélé en sus des 1000 logements relevant du programme immobilier et industriel antérieur.

Le transfert des 402 familles vivant jusqu'alors dans les sites d'hébergement provisoires prendra bientôt fin. A ce jour, 673 personnes représentant 150 familles vivent dans une habitation décente. Une cinquantaine d'autres maisons déjà disponibles vont bientôt accueillir d'autres familles. Le reste des 202 familles patiente encore dans les sites d'hébergement provisoires. Tandis que la construction des 800 autres logements du programme immobilier industriel et l'aménagement du terrain des 5000 logements s'accélèrent.

Les conclusions de l'expertise des ouvrages se trouvant en dehors de la zone centrale des explosions, indiquent que 821 parcelles situées dans la zone de l'école 31 juillet à Mpila et entre les rues Saint Anne et Konda à Ouenzé vont être réhabilitées pour un montant de 24 milliards de francs Cfa. Dans les quartiers situés hors de l'épicentre, 17 entreprises s'activent quotidiennement à la réhabilitation des maisons qui peuvent l'être ou à la reconstruction de celles qui l'exigent. Une avance de démarrage des travaux de 5 milliards de francs Cfa leur est payée. Dans les zones 105, 106 ou 107 du quartier Chacona par exemple des bâtiments poussent comme des champignons.

La deuxième phase d'expertise des ouvrages concerne les

maisons des autres zones. Les coûts estimatifs de la réhabilitation seront rendus publics à la fin des évaluations, conduite par les entreprises sélectionnées. Comme pour la première phase, les appels d'offres seront lancés pour la réalisation des travaux de réhabilitation. Le premier recensement immobilier dénombre plus de 5700 parcelles concernées.

**De nouveaux édifices à Mpila**

La construction de logements sociaux à Mpila arrêtée le 4 mars 2012 a redémarré le 23 octobre dernier et devrait être achevée en juillet 2013. Les 200 logements prévus seront mis prioritairement à la disposition des anciens propriétaires des maisons de la zone du sinistre. 300 autres logements en construction sur les terrains qui abritaient les camps militaires du génie et matériel sont en chantier.

Toujours à Mpila, 300 nouveaux logements seront construits. Le programme en préparation prévoit des édifices publics, un centre commercial, un complexe scolaire d'une capacité de 8000 élèves.

Un arrangement d'un milliard de dollars mis en place par la Chine au profit du Congo servira en partie à financer ce programme qui démarre cette année.

Par ailleurs, le gouvernement entend réaménager et ré-urbaniser la zone du sinistre, reloger l'ensemble des propriétaires des parcelles se trouvant dans cette zone, après avoir conclu un ou des accords avec eux.

Actuellement, une réflexion est en cours sur les modalités d'indemnisation des propriétaires des biens non immobiliers détruits et sur les modalités de remboursement des personnes qui ont déjà réhabilité seuls leur maison.

**Henriet Mouandinga**

**Message de Son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion des funérailles du Révérend Père Joseph PISZCZEK, Curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, mercredi 10 avril 2013.**

**Délivré par Monsieur Firmin AYESSA, Ministre d'Etat, Directeur du Cabinet du Chef de l'Etat**

- Excellence Monseigneur Nonce Apostolique,
- Excellence Monseigneur Victor ABAGNA MOSSA, Evêque d'Owando,
- Excellences Messieurs, Messieurs les députés et Sénateurs,
- Monsieur le Préfet de la Cuvette,
- Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Cuvette,
- Monsieur le Sous-Préfet du district d'Oyo,
- Monsieur le Maire d'Oyo,
- Autorités civiles et militaires ici présentes,
- Chers Parents de l'illustre Disparu,
- Mesdames et Messieurs,



République envers ce prêtre polonais énergique et droit qui a consacré plus d'un quart de siècle de sa vie au service des Congolais.

«En mon nom, dites à tous que je garde du Père Joseph le souvenir merveilleux d'un bon père, d'un bon prêtre, d'un bon pasteur dont je salue le grand dévouement à son ministère et la grande fidélité à son sacerdoce : un pasteur patient, discret, un berger persévérant dans sa foi et dans sa relation avec ses brebis qu'il avait à cœur de conduire toujours vers les doux pâturages d'espérance.

«Dites à tous que j'ai été très ému lorsqu'il m'a été dit que le Père Joseph avait, de son vivant, choisi les terres d'Oyo pour son ultime repos si jamais la mort l'y surprenait. Je m'incline devant ce choix qui honore la ville d'Oyo et notre pays.

«A la famille de notre illustre disparu et à l'Eglise qui est au Congo, au diocèse d'Owando j'adresse mes condoléances les plus attristées.

«Je demeure convaincu que chacun de vous - chacun de nous - saura trouver dans le tourment de ce drame, les ressorts du nécessaire réconfort. Car, le grand serviteur de Dieu, entièrement dévoué à la cause de son prochain, Père Joseph PISZCZEK, occupe désormais, pour l'éternité, sa digne place dans la paisible Demeure de Dieu, Notre Père».

«Que son âme repose en paix» □

Son Excellence Monsieur le Président de la République aurait tant voulu être personnellement ici parmi nous pour célébrer la mémoire posthume du Père Joseph PISZCZEK, Curé de la Paroisse Notre Dame de l'Assomption d'Oyo, et partager avec nous le privilège de l'accompagner à sa dernière demeure. Ne le pouvant hélas ! il m'a chargé, de Paris où il est en visite officielle, de porter l'honneur d'assurer ici la présence du gouvernement, en m'instruisant ainsi qu'il suit : « Soyez présent aux obsèques du Père Joseph PISZCZEK, Curé de la Paroisse Notre Dame de l'Assomption d'Oyo.

Soyez-y présent en mon lieu. Prenez-y la parole en mon nom pour traduire ma grande peine et ma profonde affliction ; pour exprimer ma contrition et ma compassion ; pour dire ma douleur et mon extrême dépit devant cette mort plus que tragique, mort inique et injuste d'un homme mille fois juste et bon, un homme de grand cœur dont la générosité et l'altruisme n'avaient d'égal que son humanité exemplaire et son humanisme sans limite. Un homme qui a fait sans compter à Oyo.

«Prenez-y la parole pour témoigner la reconnaissance et la gratitude de la

**HOTEL LE RUISSEAU  
Ponténégrins – Ponténégrines !**

Pour vos séjours ou transit à Pointe-Noire, exigez l'Hôtel le Ruisseau.

Situé à 10 minutes de l'aéroport Antonio Agostinho Neto, l'Hôtel Le Ruisseau doté de 106 chambres et suites tout confort, vous réserve un accueil chaleureux. En plus de cela, une navette gratuite est mise à votre disposition de l'aéroport à l'Hôtel.

Piscine, boîte de nuit et location de véhicules sont à votre portée.

Pour tous renseignements, appelez au 04 444 97 21.

Le Directeur Général et le personnel de l'Hôtel Le Ruisseau vous rassurent de leur hospitalité.

**HÔTEL LE RUISSEAU ...  
FAITES NOUS CONFIANCE.**

## OUVERTURE D'UNE AGENCE CENTRALE DE LA BCH À POINTE-NOIRE

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) vient d'ouvrir une agence centrale à Pointe-Noire pour sa clientèle de la capitale économique du Congo. Cette nouvelle structure, située au centre ville, sur l'Avenue Charles De Gaulle, en face de la SNE, est opérationnelle depuis le 3 avril 2013. Le ruban symbolique consacrant l'ouverture de cette agence a été coupé par le Préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, en présence du président du conseil d'administration de la BCH Jean Alfred Onanga et du député maire de la ville de Pointe-Noire Bouiti Viaudo, ainsi que de nombreux invités. Nous publions l'intégralité du discours prononcé par le président du conseil d'administration de la BCH à cette occasion.

-Monsieur le Préfet de Pointe-Noire,  
-Monsieur le Maire de Pointe-Noire,  
-Monsieur le Président de la Chambre de Commerce de Pointe-Noire,  
-Messieurs les Directeurs Généraux,  
-Directeurs Départementaux  
-Messieurs les Chefs d'Entreprises Publiques et Privées, Chers clients,  
-Mesdames et Messieurs, en vos grades, rangs et qualités.

Une maxime populaire déclare : « *le plus long voyage commence toujours par le premier pas* » et une autre enchaîne en disant : « *qui veut aller loin ménage sa monture* ».

Notre implantation à Pointe-Noire en 2010, avec l'ouverture de notre première agence à l'immeuble « *La Cité* » a posé les jalons d'un vaste programme qui intègre notre plan d'extension sur l'ensemble du territoire national.

Pointe-Noire, ville économique, a toujours été placée au centre des objectifs de la Banque Congolaise de l'Habitat.

En effet, implanter un grand nombre de nos agences à Pointe-Noire est une façon de donner une large possibilité à la population de bénéficier des services d'une institution créée pour répondre à ses attentes.

Nous sommes véritablement animés d'une volonté d'être le plus proche possible de la population de Pointe-Noire car, la BCH demeure avant tout une Banque citoyenne qui propose à sa clientèle une gamme de produits suffisamment adaptée à la demande. Aussi pouvez-vous comprendre que la notion de proximité reste un créneau stratégique de notre vision.

En qualité de Banque Citoyenne, son orientation vers le social a été définie depuis sa création.

Pour la petite histoire, la BCH est créée par la volonté politique du Chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou N'Guesso, visant à mettre en place une institution bancaire capable d'aider le Congolais à accéder à la propriété.

C'est alors que la BCH voit le jour en 2008 inspiré du modèle tunisien, notamment la Banque de l'habitat de la Tunisie où une forte expérience dans le financement s'est avérée une réussite avec 80% des ménages propriétaires.

Qui plus est, avoir un logement décent est une préoccupation des Congolais. Nous pouvons affirmer que la BCH, grâce à son produit d'Epargne logement, est capable d'accompagner nos populations à faible revenu à bénéficier d'un logement.

C'est ici l'occasion d'exhorter la population à souscrire à ce produit dont le principal mécanisme repose sur l'épargne.

Il vous suffit de vous fixer un objectif, vous constituer un capital épargne selon un choix d'un versement mensuel régulier



Vue du nouvel immeuble de la BCH Pointe-Noire



M. Jean Alfred Onanga, président du conseil d'administration livrant son message



Le Préfet Alexandre Honoré Paka coupant le ruban symbolique

pendant la durée d'épargne choisie (4 ans, 5 ans ou 6 ans). Une fois votre capital épargne constituée, la BCH vous donne la possibilité de bénéficier d'un crédit pour acheter un terrain, construire, acquérir un logement auprès d'un promoteur immobilier... Il s'agit d'un mécanisme simple, souple et efficace !

L'agence que nous avons l'honneur d'inaugurer ce jour à été conçue pour vous accueillir chaque jour afin de vous écouter et vous orienter dans vos divers projets.

Nos chargés de clientèles jouissent d'une expérience capitalisée d'un savoir-faire de professionnels. Ils ne sont pas simplement vendeurs, mais surtout vos conseillers dans vos divers projets de financement. Je vous encourage à maintenir un climat chaleureux de confiance et d'échange. C'est là le nouveau visage de la banque que vous propose la BCH.

Nous avons prêté attention à vos remarques nous reprochant d'être moins communicant à Pointe-Noire en dépit de nos produits attractifs. Nous pouvons vous rassurer qu'un plan d'action commerciale ou marketing a été mis en place pour permettre aux différents prospects de connaître nos produits.

A vous chers Entreprises et promoteurs immobiliers, vous constituez un maillon majeur dans notre mécanisme du financement de l'habitat qui repose sur une relation triangulaire associant la Banque, le promoteur immobilier et l'acquéreur.

Pointe-Noire étant une ville en croissance démographique, la demande en logements est de plus en plus forte.

Nous sommes tous interpellés à investir avec synergie dans ce secteur. C'est pourquoi, nous avons décidé qu'à chaque création d'une nouvelle agence, qu'il y ait lancement d'un projet immobilier. Dans ce sens, la BCH est bel et bien disposée à apporter son concours et son expertise.

A l'heure actuelle, de nombreux projets de promotion immobilière sont sur le point d'être lancés à Pointe-Noire.

Je voudrais clore mon propos en signalant à l'ensemble de la clientèle que la BCH reste aussi une banque commerciale, qui collecte vos dépôts, octroie des crédits aux particuliers et aux entreprises. Toutefois, le financement de l'immobilier demeure l'objet social de notre institution.

Mesdames et Messieurs, je présente à présent je vous invite à la coupure du ruban symbolique et à la visite de l'agence Centrale de Pointe-Noire !

Je Vous remercie !



Bouenza

## UN NOUVEAU COMMANDANT DE L'ANAC POUR L'AÉRODROME DE NKAYI

L'Agence Nationale de l'Aviation civile (ANAC) vient d'installer M. Blaise Ngangoué dans ses fonctions de commandant de l'aérodrome de Yoka-Ngassi à Nkayi. L'intronisation du nouveau promu à son poste a été faite par Mme Denise Koupita, chef de service de contrôle et de gestion à la direction générale de l'ANAC à Brazzaville, en présence du Secrétaire général du district de Kayes, M. Alphonse Kambi, M. Félix Banzouzi, chef de service météo et de l'ensemble du personnel de l'ANAC Nkayi.

Fermé au trafic depuis 2010, sur décision gouvernementale, l'aérodrome de Yoka-Ngassi va reprendre le cours normal de ses activités avec l'affectation à demeure du nouveau commandant qui a été nommé par note de service n° 0019312 F 2013. M. Blaise Ngangoué est adjoint technique principal de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile. Il a exercé les mêmes fonctions à l'aéroport d'Ollombo avant d'être muté à Nkayi. Il remplace à ce poste M. Pierre Atipot.

Aussitôt après son installation le 28 mars dernier, M. Blaise Ngangoué est allé se rendre compte de l'état des installations de l'aérodrome Yoka-Ngassi.

A première vue, le constat est amer, les 1.800 mètres de piste sont recouverts de verdure, le géobroyeur (engin qui sert à couper l'herbe) est en panne. Les locaux qui se trouvent dans un état d'abandon total, sont dépourvus de portes et de fenêtres. De l'extérieur, on peut apercevoir l'effigie du président de la République au salon VIP. La quinzaine d'agents de cette structure déplorent cet état de délabrement. Toutefois, ils se réjouissent de l'affectation à demeure du nouveau commandant sur qui leur espoir est fondé pour la reprise du trafic aérien en vue de soulager les peines des populations des départements de la Bouenza, de la Lékoumou et du Pool.

Il sied de rappeler que la piste d'atterrissage, jadis



Mme Denise Koupita intronisant le nouveau commandant de l'Anac



L'aérodrome de Nkayi perdu dans les herbes

propriété de la compagnie sucrière Saris-Congo a été placée sous contrôle de l'ANAC suite à son exploitation par des compagnies

aériennes Aéro Service, TAC, Nouvelle Air-Congo. En 2010, les actifs de la Saris-Congo ont été remis officiellement à l'ANAC pour

exploitation définitive dudit aérodrome par l'Etat congolais. C'est suite à cet accord que le ministre d'Etat en charge de

l'aviation civile Rodolphe Adada a instruit la direction générale de l'ANAC de tout mettre en œuvre pour la réouverture de cet aérodrome en cessation d'activités depuis trois ans.

### Structuration de l'ANAC Nkayi

L'ANAC de Nkayi compte en son sein plusieurs services : le service météo, le service de la navigation, le service des affaires administratives et des finances et le service des infrastructures et de l'équipement.

Sur le fonctionnement de l'un des services techniques de la météo, M. Félicien Banzouzi explique que « depuis la délocalisation de la station météo en 2009 du camp Saris à l'aérodrome Yoka Ngassi, il s'avère indispensable, sinon urgent de positionner et de moderniser suivant les normes de l'Organisation internationale de la météorologie (OMM) et de l'Organisation internationale de l'aviation civile (OACI), le point de parc météorologique de la station météo et de l'abri à gonfler afin d'être en conformité avec le plan global de l'aérodrome Yoka Ngassi. Comme l'illustrent les images, les installations sont perdues dans les hautes herbes. Le souhait le plus ardent des populations est la reprise des activités dans les meilleurs délais ». Malgré la lourde tâche qui attend le nouveau commandant de l'Anac Nkayi, nous lui souhaitons bon vent.

Lolo Pemba

## Sûreté maritime et portuaire

## ATELIER RÉGIONAL SUR L'ÉVALUATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU CODE ISPS

Les représentants des administrations maritimes et portuaires de l'Afrique centrale et de l'Ouest ont pris part du 2 au 4 avril 2013 à Pointe-Noire à l'atelier sous-régional de renforcement de capacités sur l'évaluation et la mise en œuvre du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (Code Isps).



Le ministre délégué Coussoud-Mavoungou s'adressant aux participants

Placé sous le patronage du ministre délégué chargé de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, cet atelier qui a regroupé entre autres, les représentants des douanes, de la marine nationale, de la police, des opérateurs pétroliers et des agents de sûreté des installations portuaires étaient animé par Eric May, Barry Steven et Jonathan Hannan, tous trois experts de la garde-côte américaine. Ledit atelier s'inscrit dans le cadre du programme de coopération international développé par

l'administration américaine par le biais de la garde-côte en vue d'assister les Etats de l'Afrique de l'Ouest et du Centre dans le domaine de la sûreté maritime et portuaire. La formation s'est déroulée sous forme d'exposés-débats autour de huit thèmes dont « l'introduction à la sûreté maritime et le Code Isps, la sûreté maritime et portuaire aux Etats-Unis d'Amérique, les avantages de la sûreté maritime dans la sensibilisation du grand public, la piraterie et l'anti-terrorisme ».

A l'issue de fructueux débats, les participants venus de la République Démocratique du Congo, du Gabon, du Cameroun, du Bénin et du Congo ont été édifiés sur les mesures juridiques, administratives et techniques à prendre en vue de la mise en œuvre effective du code Isps à travers une étroite collaboration au niveau national et régional.

S'adressant aux participants à l'atelier régional, le ministre Coussoud-Mavoungou a rappelé que « la formation est essentielle pour vous permettre de faire, au cours du suivi de l'application du Code Isps, notamment lors des vérifications obligatoires annuelles et des visites inopinées, de nouvelles propositions qui devront améliorer la sûreté dans nos ports et espaces maritimes sous juridiction nationale pour faire avancer de façon significative l'implémentation du Code Isps dans notre sous-région. »

Il est important de souligner que dans le cadre de la mise en œuvre du Code Isps, le Congo a reconnu deux organismes de sûreté : le BIMV-Congo en 2006 et le SURTYMAR-Congo en 2011. Le dispositif réglementaire Isps est en place au Congo depuis le 06 mai 2004 et dispose de douze (12) installations portuaires.

Luc Blanes Ngoma

## Secteur du numérique

## LANCEMENT AVANT FIN 2013 D'UN INCUBATEUR D'ENTREPRISES

Au terme d'une étude de faisabilité menée à Brazzaville, deux experts d'une société internationale dénommée Bearingpoint, avec l'appui d'un cabinet local dit Expertel, l'incubateur d'entreprises du secteur numérique, celui des technologies de l'information et de la communication (TIC), sera opérationnel dès le mois de novembre prochain au Congo.

La restitution des résultats de cette étude ayant duré un trimestre, a fait l'objet d'un atelier organisé le 5 avril dernier dans la capitale. Romain Striffing et Jean Michel Huet, experts de Bearingpoint, auxquels s'était associé Luc Missidimbazi, coordonnateur national du projet CAB de la Banque mondiale, ont tour à tour présenté l'incubateur dans les moindres détails et le plan d'action pour son implantation au Congo.

On peut retenir que l'incubateur est un dispositif qui accompagne des projets de structures, des projets ambitieux, montre des conditions d'accès exigeantes. Ce dispositif aide également à formaliser un plan d'affaires, tout comme il permet à l'entreprise de disposer d'un accompagnement à moindre coût. Les présentateurs ont insisté sur le fait que ce n'est ni une nouvelle structure de microfinance, ni une banque, ni un moyen d'expérimentation des projets à des coûts réduits.

L'incubateur est une initiative qui est soutenue par le gouvernement. Il s'inscrit dans le cadre des financements de la Banque Mondiale dit du projet Central African backbone (CAB). Ce dispositif intègre la dynamique de la diversification de l'économie nationale. Grâce à l'incubateur, les projets des entrepreneurs vont prendre une échelle, voire un envol. Ceux-ci vont devenir une fierté du Congo dans les années à venir, en termes de développement économique, dans la filière numérique. L'initiative en question se traduit par la création d'emplois, à travers la création des entreprises.

Selon les réalisateurs de l'étude évoquée plus haut, avec la mise en place de l'incubateur, une cinquantaine d'entreprises pourront voir le jour en cinq ans dans le domaine des TIC, avec à la clé, la création d'environ 400 emplois directs au bout de la même période.

L'incubateur propose au porteur de projet d'entreprises quatre services à savoir : l'hébergement des infrastructures (location de m2 de bureau) ; coaching des projets (suivi, co-construction de business plan, accompagnement à la formation (technique, finance, management, entrepreneuriat) accompagnement à l'accès au financement.

Les experts ayant mené l'étude de faisabilité ont émis le vœu de voir les prix pratiqués dans le cadre de l'incubateur être bien en dessous de ceux en vigueur sur le marché pour que le poids des charges de ces entreprises en voie de développement ne constitue pas un obstacle pour la rentabilité.

Pour être éligible par cette structure, les projets sont au départ retenus par un comité de sélection qui recueille et sélectionne les dossiers. La deuxième étape est celle de l'accompagnement du porteur de dossier à travers la formation. Un autre tri s'effectue à la fin pour retenir les projets fiables susceptibles d'être porteur de valeur pour le consommateur ou le marché.

Selon les résultats de l'étude précitée, le Congo présente plusieurs atouts pour la réussite de cette expérience : croissance économique au dessus de 7% ; une population jeune au 2/3 ; un taux de couverture à 90% par quatre sociétés de téléphonie mobile et une forte croissance du numérique. Avant le Congo, une réflexion similaire a été menée dans d'autres pays africains. Le cas du Kenya, de la Namibie, du Sénégal, du Rwanda et de l'Afrique du Sud.

Dominique Maléa

## LE PATRIOTE

Siège: 106, Rue Ewo - Ouenzé  
N° MAT. 053/MCRP/DGA/DPE DU  
25 MARS 2010

Directeur Général :  
Patrick YANDZA

Directeur de la Publication :  
Guy MOUKOZA

Secrétaire Général  
de Rédaction :  
Bertin EKANI

Rewriter :  
Aimé Raymond NZANGO

Equipe rédactionnelle :  
Laurent LEPOSSI,  
Dieudonné BEKAS,  
Georges ENGOUMA,  
Dominique MALELA  
Etienne PÉREZ,  
Gulit NGOU,  
Ernest OTSOUANGA,  
Roger PAO

Mise en pages  
YENGO MALANDA

Impression  
Imprimerie Saint Paul  
(ISP)



CEMAC

## L'HARMONISATION DE LA POLITIQUE PHARMACEUTIQUE AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS

Les ministres de la santé de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) réunis du 10 au 11 avril 2013 à Libreville, ont pris l'engagement de mettre à la disposition de l'ensemble de leur population respective, des produits pharmaceutiques sûrs, efficaces, de bonne qualité et surtout, à coût abordable. La délégation congolaise, conduite par le ministre de la santé et de la population François Ibovi qui a pris part aux travaux a regagné Brazzaville le week-end dernier.



Photo de famille des ministres et représentants des institutions sous-régionales

Cette réunion, la deuxième du genre a connu la participation des ministres de la santé du Congo, du Cameroun, de la Guinée Equatoriale, du Gabon, du Tchad, de la République Centrafricaine. On a aussi noté la présence du Président de la commission de la CEMAC et du secrétaire général de l'organisation de coordination pour la lutte contre les épidémies en Afrique Centrale (OCEAC). Conscients du faible accès aux médicaments efficaces et du danger que constitue la prolifération des médicaments de qualité médiocre ou contrefaits, les ministres de la santé ont approuvé les différents documents élaborés dans le cadre du processus de la mise en œuvre de l'harmonisation des politiques pharmaceutiques nationales dans la zone CEMAC. Il s'est agi entre autres, de la politique pharmaceutique commune, de l'homologation et de la traçabilité des médicaments à usage humain. Ils ont également approu-

vé la mise en place de la pharmacovigilance et opté pour le renforcement des ressources humaines en pharmacie.

Les participants à cette deuxième réunion ont reconnu que la politique pharmaceutique et du médicament est un maillon essentiel de nos systèmes de soins. Ainsi, l'approvisionnement des pays de la sous-région Afrique Centrale en médicaments de qualité est un défi majeur qui implique l'intervention des gouvernements à travers les Centrales d'achat, les institutions régionales, ainsi que bien d'autres acteurs du médicament. C'est pourquoi, ils ont pris le ferme engagement de jouer pleinement leur rôle pour que la politique pharmaceutique commune en zone CEMAC devienne réalité.

Cette initiative a été saluée par l'OMS qui pense qu'elle intègre les mécanismes de lutte contre les produits médicaux de qualité inférieure, faussement étiquetés,

falsifiés ou contrefaits. La fondation Chirac qui milite pour l'accès aux médicaments de qualité et pour une meilleure santé en Afrique a reçu l'hommage vibrant des ministres de la santé de la CEMAC.

De son côté, l'OCEAC qui avait reçu mandat de la CEMAC, d'organiser la deuxième réunion a déclaré que « la prise en charge thérapeutique des malades et l'accès aux médicaments de qualité et efficaces constitue un véritable challenge de santé publique ».

Selon l'OMS, 50% des populations de la Région Afrique ont accès aux médicaments essentiels. En 2006, les dépenses pharmaceutiques annuelles par habitant se situaient entre 7,61\$ pour les pays à faibles revenus et de 431,6\$ pour les pays à revenus élevés. Au regard des écarts ainsi constatés, les ministres de la santé pensent que la politique pharmaceutique commune, qui prône une même réglementation dans l'espace CEMAC est une réponse idoine aux différents problèmes qui se posent à la sous-région, en matière de médicaments.

Dans le communiqué publié au terme des travaux, les ministres de la santé ont demandé au Président de la commission CEMAC, le Congolais Pierre Moussa d'inscrire les différents documents adoptés à l'ordre du jour du conseil des ministres de l'UEAC, avant de les soumettre à la conférence des Chefs d'Etat pour adoption.

Patrick Yandza

## Humeur

### LA RECONSTRUCTION DU PONT DE MIKALOU S'IMPOSE

La capitale congolaise n'est pas une ville comme les autres. Son nom se rattache à plusieurs faits historiques qui ont marqué l'histoire de façon indélébile : la lutte contre le fascisme et l'apartheid, la décolonisation de l'Afrique, le soutien aux mouvements de libération sur le continent... Dans cette optique, Brazzaville a abrité plusieurs rencontres: les 1ers jeux africains, le 1er symposium littéraire contre l'apartheid, le 1er congrès des hommes de sciences... Depuis 1996, elle organise le Festival panafricain de musique (Fespam).

Des repères élogieux qui ne riment pas souvent avec l'état de ses voiries urbaines. 133 ans après sa création, Brazzaville connaît encore un développement bicéphale. D'un côté, le centre ville qui se modernise à vue d'œil. De l'autre, les quartiers populaires situés à distance respectable du centre ville.

Depuis un certain temps, ce décor change progressivement. Presque partout, des villas et des immeubles sont construits. Pour valoriser les banlieues, le Chef de l'Etat a initié des projets importants à Kintélé : construction de logements sociaux et d'une université à Kintélé, un complexe sportif de Djiri. La liste n'est pas exhaustive.

Mais parallèlement à cette évolution fulgurante de Brazzaville, des zones d'ombre subsistent. La résurgence des nids de poule sur des routes nouvelles construites et la construction de voies étriquées comme celle qui longent l'aéroport international de Maya-Maya, mérite quelques observations. De même que l'affaissement du pont de Mikalou qui occasionne des embouteillages monstres sur ce tronçon de la route nationale n°2. De retour du centre ville, le chemin de croix pour les conducteurs commence au pont de Mikalou jusqu'à Makabandilou.

Trop bas, le pont reçoit toutes les eaux de ruissellement et le sable dégoulinant des parcelles abandonnées de la Corniche au point de rendre la circulation impraticable à cet endroit. Lorsqu'il ne pleut pas, les gros nids de poule sur le pont deviennent de véritables pièges pour tous.

L'autre difficulté qui fait ressembler ce tronçon à un chemin de croix est l'absence d'arrêts de bus. Du pont de Mikalou jusqu'à Makabandilou, les bus s'arrêtent sur la voie pour embarquer et débarquer leurs passagers. Les embouteillages créés par cette situation indisposent les ménagères, les malades, les femmes en grossesse, les élèves et les fonctionnaires. Les véhicules de la police ont aussi du mal à trouver un passage pendant leurs patrouilles. Le hurlement des sirènes, tant de la police que des cortèges funèbres, ajoute aux nuisances sonores les décibels de trop qui occasionnent parfois des disputes indécentes sur la voie publique.

Si dans les années 70, 80 et 90, le tronçon Rond point Mikalou/Makabandilou paraissait large, aujourd'hui, on peut observer sans lunettes qu'il ne satisfait plus les attentes de la démographique galopante dans les nouveaux quartiers des 6<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> arrondissements. La bretelle de Moukondo apporte certes une respiration satisfaisante aux conducteurs sur ses huit kilomètres de Mazala à Nkombo. Mais après le Centre National de Radio et de Télévision, ils doivent encore s'armer de patience pour éviter des chocs frontaux avec d'autres véhicules sur une voie étriquée, surchargée et surtout ensablée par endroits.

Des réaménagements s'imposent. Ceux-ci passent par la reconstruction du pont de Mikalou et l'élargissement du tronçon Rond point Mikalou/Djiri. La deuxième sortie nord de Brazzaville (Rond point Kéba au virage/Kintélé) ne pourra pas contenir à elle seule, le trafic routier d'une ville en plein essor démographique.

Mwana Mboyo

## NECROLOGIE

Le directeur général des douanes et des droits indirects a la profonde douleur d'informer le personnel des douanes du décès de monsieur Pierre Dominique MANDELOV, attaché des SAF, chef adjoint de la cellule communication de la direction générale des douanes et des droits indirects, rédacteur-adjoint du magazine « Espace douane », animateur de la rubrique « L'essentiel », survenu à Pointe-Noire, le 11 avril 2013.

Le directeur général des douanes et des droits indirects présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.



CEG Sassé Ipa d'Oyo

## UNE COUR AUX ALLURES D'UNE PISCINE APRÈS CHAQUE PLUIE

Depuis sa délocalisation, le collège d'enseignement général d'Oyo n'a d'école que le nom. Sa cour exigüe et dominée par les arbres s'inonde à chaque pluie. A l'insuffisance des tables-bancs il faut ajouter l'éloignement du CEG Sassé Ipa du centre-ville et des autres quartiers d'Oyo.

Situé au centre-ville d'Oyo à sa création, entre le rond-point de l'ancienne place rouge où est construit l'hôtel de ville et le rond-point de l'ex-ONPT, devenu parc automobile, le CEG Sassé Ipa d'Oyo a été délocalisé à la périphérie nord. Au quartier Okongo, il côtoie le Collège d'enseignement technique et industriel (CETI) et le lycée d'enseignement général. Son ancien site abrite maintenant le tribunal de grande instance et l'hôtel de la sous-préfecture.

A ce jour, cette délocalisation semble avoir plus créé d'ennuis aux apprenants, à leurs parents et aux personnels administratifs ou enseignants, voire aux partenaires et autres visiteurs. En effet, vu de loin, les bâtiments du nouveau collège Sassé Ipa ressemblent à ceux d'une ferme. Ils sont non seulement étroits mais donnent l'impression d'avoir été construits en toute hâte. Au regard des défauts constatés, l'opinion pense que ces bâtiments n'ont pas été construits selon les règles de l'art.

La cour de cet établissement scolaire ne fait que quelques



La cour du CEG Sassé Ipa après la pluie

mètres carrés. On y trouve quelques arbres qui créent, à terme un ombrage propice à la récréation et à la lecture. Tous ces bâtiments reliés, forment un

carré. Toutes les toitures déversent de l'eau de pluie dans la cour. Aucune canalisation n'est prévue pour conduire les eaux hors de la cour. Conséquence,

elle s'inonde à la moindre pluie, transformant la cour en un lac. En dépit du fait que cette école soit construite sur un terrain sablonneux, l'eau ne sèche pas

vite.

Le CEG Sassé Ipa est dans une situation déplorable et n'a rien d'une école construite au troisième millénaire. Située sur les plaines du quartier Okongo, cette école est à la fois une aire de jeux pour les adolescents, un passage pour ceux qui vivent au-delà. Ces bâtiments sont exposés à l'insécurité. Sur l'ancien site l'école était bâtie dans une vaste cour séparée de parcelles, de rues et d'avenues séparées par un mur mitoyen en béton armé, renforcé par des garde-fous en acier. Le nouveau collège n'offre aucune garantie de sécurité. Après la pluie, les enfants viennent se laver dans les eaux stagnantes. Pire, il n'est pas rare d'y côtoyer les matières fécales ou des sous-vêtements abandonnés. S'il est difficile de construire des bâtiments capables d'absorber toutes les structures et tous les besoins liés à l'enseignement, il est tout de même possible de clôturer l'unique collège d'enseignement général implanté dans un district en plein essor et dont les besoins en éducation augmentent chaque jour.

Marlène Samba

**MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC**  
**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE**  
**Crédit n° 5063-CG- Financement IDA**

Unité d'Exécution du Projet

B.P 2116 Brazzaville, République du Congo, Tel : 05 551 96 11, Courriel: prctg@yahoo.fr

**AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/PRCTG II/13**

« Recrutement d'un Consultant individuel international en gouvernance financière auprès de l'Observatoire Anti-Corruption »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) un crédit (Crédit n° 5063-CG) du Projet de Renforcement des Capacités de Transparence et de Gouvernance (PRCTG), et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit crédit pour financer les services de consultants ci-après : **Recrutement d'un Consultant individuel international en gouvernance financière auprès de l'Observatoire Anti-Corruption**.

2. L'objectif de la mission de l'expert international en gouvernance financière est d'assurer le transfert des connaissances en matière de Gouvernance financière aux membres de l'OAC. Le mandat de l'expert international en gouvernance financière est prévu pour une durée de douze (12) mois, comprenant trois (03) missions d'un mois chacune dont les périodes sont fixées d'accord parties en fonction du programme d'activités de l'OAC.

3. L'Unité d'Exécution du PRCTG invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services.

Le dossier de candidature devra comporter les renseignements suivants :

- les copies des diplômes ;
- les compétences du candidat pour la mission, notamment l'indication de références techniques vérifiables en matière de missions similaires (liste des précédents clients pour ce type de mission : année, coût de la mission, nom et adresse complète du représentant du client, méthodologie mise en œuvre et résultats obtenus) ;
- l'adresse complète du consultant (localisation, personne à contacter, BP, Téléphone, Fax, Courriel).

**Profil du Consultant :**

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire (minimum BAC +5) en Economie, Gestion des finances publiques et comptables, administration publique ;
- Avoir la maîtrise des procédures comparées de gestion des finances publiques en

Afrique Francophone. La connaissance des procédures de gestion des finances publiques de la République du Congo serait un atout ;

- Avoir une expérience de quinze (15) ans dont au moins dix (10) ans dans des postes de direction en gestion des finances publiques et comptabilité, d'une part et d'au moins cinq (5) ans dans l'accompagnement des réformes en gouvernance des finances publiques ;
- Avoir de bonnes connaissances dans l'utilisation de l'outil informatique ;
- Ne pas être fonctionnaire de l'Etat Congolais au moment de la prise de fonction.

4. Sur cette base, un Consultant individuel sera sélectionné conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ». Le Consultant sera sélectionné sur la base de la comparaison des CV.

5. Les intéressés doivent s'adresser à l'Unité d'Exécution du PRCTG pour obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8 h 00 à 16 h 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou en version électronique à l'adresse ci-dessous, au plus tard, **le Mardi 30 avril 2013** :

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES  
 DE TRANSPARENCE ET DE GOUVERNANCE  
 UNITE D'EXECUTION DU PROJET  
 SECTION PASSATION DES MARCHES  
 B.P 2116 Brazzaville, République du Congo  
 Derrière le Commissariat Central  
 Courriel: prctg@yahoo.fr**

Brazzaville, le 10 avril 2013

Le Coordonnateur  
**Marie Alphonse ITOUA**

## LE LANCEMENT INTERNATIONAL DU FESPAM SE FERA EN AFRIQUE DU SUD

Soweto, ville symbole de la lutte anti apartheid, abritera le 8 juin prochain le lancement international de la 9<sup>ème</sup> édition du Festival panafricain de musique. Le président du comité d'organisation, Jean Claude Gakosso précise que tout se fait pour garantir le succès de ce rendez-vous culturel.

Les préparatifs du Festival panafricain de musique progressent positivement. Après le lancement national réussi à Gamboma, le 8 avril dernier, le comité préparatoire entend lancer la composante internationale le 8 juin prochain à Soweto, sous le parrainage des grandes figures de la musique sud-africaine et congolaise à l'instar de Pierrette Adams. Justifiant le choix de la ville Soweto pour cette cérémonie, Jean Claude Gakosso rappelle que depuis la mise en œuvre de la campagne internationale de promotion du Fespam, le choix des villes n'est pas le fruit du hasard. Si en 2009, Harlem aux Etats unis d'Amérique a abrité ce lancement, le choix de Salvador de Baya, au Brésil en 2011 relève d'un symbolisme particulier d'autant plus que dans cette ville sont bâtis des quartiers typiquement africains, avec des gens qui s'habillent et font tout comme s'ils étaient en Afrique.

Si la liste des artistes qui participeront au Fespam 2013 sera publiée dans les prochains jours, dès que le directeur artistique aura fini son travail, celle des personnalités de notoriété internationale qui relèveront de leur présence l'éclat festival est en partie connue. C'est le cas de la présidente de la commission de l'Union africaine, de la directrice générale de l'Unesco et de nombreux ministres africains en charge de la culture et des arts. Pour savoir si en raison de la campagne



C'est dans un quartier populaire que sera lancé le Fespam

promotionnelle du Fespam, les manifestations pourront avoir lieu dans une autre cité, le président du comité d'organisation explique que l'option n'est pas impossible mais elle n'est pas d'actualité pour cette édition qui se déroulera entièrement à Brazzaville, dans son site habituel le stade Eboué où sont prévues des productions musicales et l'élection miss Fespam.

Le budget du Fespam intègre désormais le budget de l'Etat congolais et ne pose aucun souci. A l'heure actuelle, Jean Claude Gakosso estime que rien

ne fait l'objet d'un doute sur le succès de la prochaine édition. Toutes les conditions convergent vers un événement qui fera date dans l'histoire de la culture congolaise, après l'édition 2011 annulée après le drame du stade Eboué au premier jour de la fête. Pour lui, toutes les dispositions sont prises pour garantir au maximum la sécurité. C'est dans cette perspective que le stade Eboué sera aménagé avant la tenue du Fespam.

M.S.

## Education

### LEVÉE DE LA GRÈVE SUR TOUTE L'ÉTENDUE DU TERRITOIRE NATIONAL

La menace d'une année blanche qui planait sur l'école congolaise s'est finalement éloignée après la levée de la grève des enseignants, qui renouent avec le chemin de l'école dès ce 15 avril sur l'ensemble du territoire national, au grand soulagement des élèves et de leurs parents. Cette grève a été suspendue le 12 avril à Brazzaville à l'issue d'une assemblée générale de la Concertation pour la Revalorisation de la Profession d'Enseignants (CRPE) ayant abouti à la satisfaction de leurs revendications.

Dans la déclaration qui a levé cette grève déclenchée depuis plus d'un mois, le président de la CRPE, M. Daniel Ngami a rassuré les enseignants concernés que leur statut particulier rédigé est dans le circuit d'approbation depuis le 8 avril 2013, et que la valeur du point indiciaire élevé à 320 soit 60% a été prise en compte dans ce statut.

Quant aux rappels des soldes d'activités des enseignants, ils sont payés depuis le 5 avril dernier, pendant que les textes administratifs sont en train d'être publiés au Secrétariat Général du gouvernement.

Par conséquent, l'assemblée générale de la CRPE a demandé à tous les enseignants de reprendre les cours dès à présent, avant de mettre en garde toute personne mal intentionnée qui continuerait à entretenir le spectre de la grève sous quelque forme que ce soit.

De retour de France, le Président de la République Denis Sassou N'Gouesso, a été abordé par la presse nationale et internationale sur cette grève qui paralysait l'école. A cette question, le Chef de l'Etat a rappelé son message à la nation en décembre 2012, mettant en exergue le dialogue constructif. « Lorsqu'il y a un

conflit de travail, il y a une série de procédures que l'on respecte pour engager le dialogue. Pourtant, les pistes sont connues, étant donné que ce n'est pas la première fois que l'on rencontre des difficultés dans le monde du travail », a rappelé le président de la République, en déplorant le fait que ce problème des enseignants prenait des pistes obscures.

Il a notamment condamné les actes de vandalisme perpétrés durant la grève par des profit-situationnistes, qui ont entretenu un climat d'insécurité dans les différents établissements scolaires de Brazzaville. « Il y a des gens qui ne sont ni enseignants, ni élèves, et qui peuvent aller d'un quartier à un autre pour empêcher le déroulement des cours dans des écoles privées par exemple », a fait remarquer le chef de l'Etat, qui s'est demandé si l'on ne s'éloigne pas du dialogue constructif et de la vie syndicale. Et d'ajouter que si c'est un syndicat légal qui revendique des droits et entre en discussion avec le gouvernement, il est étonnant qu'une telle discussion ne donne pas des résultats qui soient raisonnables.

Gulit Ngou

## Communication

### LE JOURNAL LE GLAIVE TRADUIT EN JUSTICE POUR DIFFAMATION...

Le « journal Le Glaive » répondra de plusieurs délits de presse présumés, dont la diffamation contre le député de la 3<sup>ème</sup> circonscription électorale de Talangaï. Dans sa parution du 28 mars dernier, il a fait état d'une « vive altercation entre Jean Claude Ibovi et Hugues Nguélonélé à Oyo ». Des « faits imaginaires, diffamatoires et au relent d'incitation à la haine tribale », dont un simple droit de réponse ou une interpellation du Conseil supérieur de la liberté de communication n'auraient suffi pour rétablir la vérité et la justice selon la victime.

Face à la presse le 12 avril dernier à Brazzaville, Jean Claude Ibovi, assisté de son avocat conseil, maître Thomas Djolani et de Hugues Nguélonélé, avec qui l'altercation aurait eu lieu ne se reconnaît pas dans ces faits qu'il croit « imaginés dans un salon ». Des faits très graves, portant atteinte à sa dignité, à celle de ses proches et à ses convictions. « Né au village », Jean Claude Ibovi a grandi au milieu des aînés à qui il ne pourra jamais manquer de respect, même au pire moment de l'adversité. Il est impensable qu'il traite « Mathias Dzon, donc tout Congolais appartenant à son ethnie de pygmée et de sau-

vage ». Encore qu'il est arrivé à Oyo, deux jours après que Hugues Nguélonélé ait quitté la ville. Le président du Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) s'étonne d'ou « ce braconnier de la plume » à pu tirer de tels mensonges ? Abordant la forme, il assimile l'article incriminé à un tract parce que « le journal Le Glaive n'a pas été créé conformément aux lois en vigueur. Il ne dispose pas d'autorisation du procureur de la République. Il n'a ni siège, ni numéro de téléphone fonctionnel, l'ours qui affiche les noms de l'équipe rédactionnelle, du siège social, bref d'aucun élément légal d'un organe de presse ».



Maitre Thomas Djolani, Hugues Nguélonélé et J.Claude Ibovi

L'avocat conseil saisira la juridiction compétente en matière pénale entre autres « pour propagation de fausses nouvelles ».

La diffamation s'articule autour du tribalisme. Pire l'article précise que les faits se seraient produits devant le président de la

République, pour dire qu'il entretient autour de lui des incontrôlés ou des délinquants. Ce qui peut être considéré comme une offense au chef de l'Etat, un délit aux conséquences inimaginables a dit Thomas Djolani.

De son côté, Hugues Nguélonélé est déçu de constater qu'il y a encore au Congo, une catégorie de journalistes qui véhiculent le « venin qui révèle le tribalisme ». Présent à cette rencontre, le président de l'Association des éditeurs de presse du Congo a manifesté sa désapprobation vis-à-vis du journal Le Glaive. Joachim Mbandza en a assez de la présence parmi les éditeurs de presse, « des journalistes mercenaires et pyromanes à la solde des milieux poursuivant des buts inavoués ».

Ernest Otsouanga

Huitièmes de finale des coupes d'Afrique des clubs de football

## A.C Léopards et Diables-Noirs face aux magrébiens

Décidément, les compétitions africaines des clubs de football se déroulent à un rythme totalement fou. Il n'y a vraiment pas de temps pour fêter l'accession en huitièmes de finale car déjà, le week end prochain, il va falloir aller au front. Diables-Noirs, en coupe de la C.A.F, se rend à Sfax (Tunisie) pour y affronter le C.S. Sfaxien tandis qu'en ligue des champions A.C. Léopards va accueillir l'Entente sportive de Sétif (Algérie) à Dolisie.



A.C Léopards de Dolisie

Difficile. Cependant, de ne pas revenir sur l'authentique exploit réalisé dernièrement par les Fauves du Niari non seulement en éliminant l'une des grosses cylindrées du circuit mais aussi et surtout en remportant trois buts. Car c'est nouveau mais prouve que l'équipe des Léopards a mûri. Elle est plus que jamais une équipe de compétition. Elle a cette chance de disposer d'un effectif riche et talentueux, de dirigeants combattifs et imaginatifs et d'un public discipliné et utile. Voilà qui donne un groupe très puissant où la cohésion et la concertation sont mises en avant. A.C Léopards est désormais devenu une machine ravageuse qui, depuis l'année dernière, est redoutée et respectée à travers le continent. C'est, peut-être, la locomotive d'un football congolais

qui, en ce moment, connaît une certaine embellie. Pour preuves, les cadets sont présentement à la C.A.N de la catégorie au Maroc, les Diables-Rouges seniors sont en tête du groupe E des éliminatoires de la coupe du monde tandis que Diables-Noirs et A.C Léopards viennent de franchir ensemble les deux premières étapes des compétitions africaines des clubs. Il reste, cependant, l'impression selon laquelle les Fauves du Niari sont allergiques au football de l'Afrique blanche. Car, l'année dernière, ils ont affiché une certaine impuissance devant le C.S Sfaxien (Tunisie) et la W.A.C (Maroc) à Dolisie. Et si à Sfax les léopards ont pu aboutir au retournement de situation, ils ont par contre pris l'eau à Casablanca. L'Afrique du nord semble donc poser des problèmes à nos

« Fauves ». D'où la nécessité de s'y prendre autrement et surtout plus sérieusement face à l'Entente Sportive de Sétif (Algérie). Il ne faut surtout pas que les Léopards partent d'un mauvais pied à domicile le week-end prochain. Cela sous-entend qu'il sera impératif d'acquiescer un maximum d'informations sur l'équipe algérienne, de les analyser froidement, de se concentrer davantage sur ce match, de ne négliger aucun détail, et de susciter comme d'habitude l'adhésion populaire. Il restera alors aux joueurs de faire preuve de vigilance, de discipline, de détermination, de témérité et naturellement d'efficacité. Il y a que nous avons, depuis longtemps, appris à faire confiance à Remy Ikounga Ayayas et son monde. Voilà pourquoi, cette fois encore, les espoirs sont permis.

### Vaincre le signe indien pour Diables-Noirs

Depuis 1966, année de son apparition sur la scène africaine, l'équipe des Diables-Noirs n'est jamais allée au-delà des huitièmes de finale. Un petit tour puis s'en va, c'est en ces termes que se résume la participation des « Noirs-Jaune » aux compétitions continentales. Et déjà bon nombre d'observateurs voient son élimination comme programmée devant le C.S Sfaxien, son adversaire du week-end prochain. C'est donc le moment où jamais de se faire violence pour vaincre le signe indien. On ne peut éternellement se contenter d'un rôle de faire-valoir surtout qu'il a



Les Diables-Noirs de Brazzaville

été légué à cette équipe de Diables-Noirs la responsabilité de gérer le capital prestige accumulé l'année dernière par Ac Léopards. Le problème est que cette équipe ne baigne pas dans la sérénité. Le départ du général Jean François Ndeguet de la tête de la section football a engendré pas mal de déchirements. Ce n'est donc pas cette accession en huitièmes de finale qui pourrait tout effacer d'un coup. Le fait qu'il existe une équipe pour le championnat national et une autre pour la coupe de la C.A.F est préoccupant. Cela tombe vraiment mal. C.S Sfaxien, sur la scène africaine, est loin d'être le premier venu. C'est plutôt du solide, du tout solide même. C'est une adversité où il faut être au mieux pour y faire honora-

blement face. Voilà pourquoi, au sein de la famille Diables-Noirs, on doit se ressaisir, faire la paix des braves, se concentrer sur un objectif qui est primordial. Il ne s'agit pas seulement de se qualifier mais aussi et surtout d'accéder pour la première fois en quarts de finale. Ceci dans le souci de ne pas trahir l'embellie actuelle du football congolais. En plus, la Tunisie est le pays où feu Nzabana Germain « Jadot » avait humilié en 1967 la grande équipe des Atouga, Habacha, Chakroun Chaïbi et consort. Alors, 46 ans plus tard, pourquoi ne pas refaire le coup contre une équipe de clubs ?

Georges Engouma

## LE GÉNÉRAL BLAISE ADOUA RAPPELÉ À DIEU

Parti au Maroc pour un contrôle médical, comme il le fait depuis peu, le général Blaise Adoua a rendu l'âme le dimanche 14 avril 2013 à Rabat. La nouvelle de sa mort a été ressentie comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. On retiendra du général Adoua son professionnalisme, son courage, sa loyauté et le sens du devoir. Ceux qui l'ont côtoyé disent qu'il était un homme affable, discret et intelligent. La biographie expresse de l'homme le témoigne si éloquentement.

Ancien enfant de troupe de l'école militaire préparatoire général Leclerc, promotion Moboka flavien 1968 - 1975, le général de division Blaise Adoua a suivi la formation militaire à l'école militaire inter armées d'Odessa ex URSS d'où il obtient le diplôme de commandant de batterie artillerie de compagnie.

En 1980, il est admis à Atlanta aux Etats-Unis pour une formation spéciale. La même année, il fréquente l'académie militaire Maximo Gomez à Cuba. Le général Blaise Adoua en ressort avec le diplôme

d'état-major de régiment d'infanterie. Sa formation à l'académie militaire d'artillerie de Leningrad URSS 1985-1989 est sanctionnée par l'obtention d'une maîtrise en sciences militaires. Dans son expérience professionnelle, il a occupé successivement les fonctions ci-après :

1977-1980 : Officier de tir de la batterie BM 21 ;

1980 - 1985 : Officier d'escorte de la sécurité présidentielle ;

1989-1991 : Chef de corps du 1<sup>er</sup> groupe d'artillerie à réaction 1<sup>er</sup> GAR ;



1991-1993 : Commandant en second de l'école nationale des sous-officiers de Gamboma ;

1993 - 1997 : Officier de liaison du président Denis Sassou N'Guesso auprès du chef d'état-major général des FAC ;

1997-2002 : Commandant de la garde républicaine, nommé par décret n°97-30 du 24 décembre 1997. A l'époque, il était Lieutenant-colonel.

2002-2007 : Commandant de la zone militaire de Défense n° 9 Brazzaville.

Depuis 2007 jusqu'à sa mort, il assumait les fonctions de directeur général de la sécurité présidentielle.

Le général de division Blaise Adoua a eu plusieurs distinctions. Il a été fait Chevalier dans l'ordre du mérite congolais, officier du mérite congolais et commandeur de la valeur militaire Grand Croix. □